

Actions en justice - 2020

Publié le 29 décembre 2020 sur le site d'Ibuka France

Le 16 mai 2020 : suite à l'arrestation de Félicien Kabuga , Ibuka France a élaboré un communiqué de presse le même jour, qui est joint [ICI](#)

Le 17 mai, Ibuka France s'est jointe au Collectif Ibuka Europe pour élaborer et diffuser un communiqué de presse au niveau européen sur l'arrestation de Félicien Kabuga. Ce communiqué de presse est joint, [ICI](#)

Lors de l'arrestation de Félicien Kabuga, Ibuka France a été sollicitée par les médias TV et la presse écrite en France et au Rwanda pour des interviews et aux plateaux de radio (exemple de Cause commune Paris 93.1 FM avec Marcel Kabanda et Jean-François Dupaquier, le 23 mai 2020 et postée sur notre site :

<https://www.ibuka-france.org/felicien-kabuga-un-proces-attendu/>

Le 25 mai, Ibuka France avec les organisations des survivants du génocide contre les Tutsi (Ibuka Europe, Rwanda, Ishami UK, Survivors US) ont écrit une lettre au Procureur du Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI) à La Haye pour lui demander le transfert de Félicien Kabuga au Rwanda afin qu'il soit jugé sur le sol où il a commis ses atrocités.

Le 24 juillet, Ibuka France a fait un communiqué de presse sur la présence d'Aloys Ntiwiragabo, pilier présumé du génocide des Tutsis, présence révélée par Médiapart. Ce Communiqué est joint, [ICI](#)

Le 21 octobre 2020: décision du Procureur du Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI) pour le transfert de Félicien Kabuga à La Haye. Décision du Mécanisme est jointe [ICI](#) .

L'article Le Monde du 22 octobre 2020 en donne un peu de détails, [ICI](#) et confirmé par le communiqué de presse du Mécanisme à La Haye du 26 octobre 2020 , [ICI](#).



Actions en justice - 2020

Publié le 29 décembre 2020 sur le site d'Ibuka France

<https://ibuka.etiennedelcambre.com/actions-en-justice-2020/>